CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98557** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2013

Raison sociale : ASM COUVERTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 5 000

LA FOSSE 13
BAT 3 BP 4- ZONE INDUSTRIELLE
62114 SAINS EN GOHELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 793299801

Siret : 793 299 801 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00557720/

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010562743404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010562743404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 74 83 01 73 **Fax :**

Portable : 06 62 81 75 80

Responsabilité légale :
ESCARBELT INVESTISSEMENTS (818 952 350) / ESCARBELT ANTHONY
PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : gestionasmcouverture@gmail.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 501 374 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3141	Eléments accessoires de couverture	5	01/10/2025
3143	Fenêtres de toit en pente		17/04/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	6	08/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	15/03/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/12/2025 10:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98557** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE **10/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/10/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 793299801

Siret : **793 299 801 00027**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 00557720/

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010562743404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010562743404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ASM COUVERTURE**

LA FOSSE 13
BAT 3 BP 4- ZONE INDUSTRIELLE
62114 SAINS EN GOHELLE

Téléphone : 03 74 83 01 73 **Fax :**
Portable : 0662817580

Site Internet :
E-mail : gestionasmcouverture@gmail.com

Responsabilité légale :
ESCARBELT INVESTISSEMENTS (818 952 350) / ESCARBELT ANTHONY
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/04/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/04/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	15/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.